

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	19
Votants	21

L'an deux mille vingt-deux, le 2 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2022

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Valérie IMBAULT-HUART, Fabrice BLUMET, Emmanuelle GIOANETTI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Annalisa DEFILIPPI, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ, Nathalie UCHET, René PORTAY.

Absents et Excusés : Malika MANCEAU, Suan HIRSCH, Jean MIELLET (pouvoir à Bruno BERLIOZ), Anne MORRIS (pouvoir à Olivier BOURQUARD).

OBJET : RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE – AVENANTS AUX MARCHES
DE TRAVAUX
53 – 02/11/2022

Les marchés de travaux relatifs à la restructuration du restaurant scolaire ont été passés le 4 octobre 2021, répartis en 14 lots, pour un montant de 695 759,56 € HT

Une première série d'avenants a été validée lors de la séance du 01/09/2022.

Cependant, des travaux modificatifs en plus-value ou moins-value pour certains lots s'avèrent nécessaires et compte tenu de ces sujétions techniques imprévues, les avenants seront soumis à l'assemblée délibérante conformément aux articles L.2194-1, R.2194-2 du Code de la Commande Publique.

Détail des avenants LOT - titulaire	MONTANT HT MARCHE (éventuels avenants précédents inclus)	MONTANT HT AVENANT	MONTANT HT MARCHE APRES AVENANT
DOMENGET	83 194,92 €	- 5 282,30 €	77 912,62 € Annule et remplace avenant passé au CM du 01/09/2022
03couverture zinguerie bardage			
MENUISERIE SAVOISIENNE			
06 menuiseries	70 363,51 €	- 2 814,21 €	67 549,30 €
LAMBDA ISOLATION			
07 Cloisons doublages	66 572,54 €	+ 1 964,66 €	68 537,20 €
EUROCONFORT			
08 peintures revêtements muraux	11 249,20 €	+ 830,00 €	12 079,20 €
SOGRECA			
10 Carrelages faïences	40 320,50 €	+ 387,10 €	40 707,60 €
MERENCHOLE			
14 Mobilier cuisine	34 634,00 €	+ 2 707,70 €	37 341,70 €
TOTAL		- 2 207,05 €	

Après avoir entendu le rapport de Monsieur SOCQUET-CLERC,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux de restructuration du restaurant scolaire, ainsi que toutes les pièces et documents annexes pouvant

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Affiché le **8 NOV. 2022**

ID : 038-213800758-20221108-DE_02_11_22_53B-DE

Le conseil municipal adopte à 17 voix pour et 4 voix contre Bruno BERLIOZ (porteur du pouvoir de Jean MIELLET), Olivier BOURQUARD (porteur du pouvoir d'Anne MORRIS).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

Martine VENTURINI
Maire



Affiché le : **8 NOV. 2022**